

PREAMBULE

Thonon Agglomération a été créée au 1er janvier 2017. Elle est issue du regroupement des communautés de communes du Bas-Chablais et des Collines du Léman, avec extension à la commune de Thonon-les-Bains et intégration du SYMASOL (Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique).

3 Programmes Locaux de l'Habitat existaient avant sa création et sont restés en vigueur dans les 2 ans qui ont suivi, le temps d'élaborer un PLH d'agglomération.

Thonon Agglomération a décidé rapidement de lancer la réflexion sur la stratégie Habitat intercommunale en lançant conjointement l'élaboration du PLH et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et de l'Information des Demandeurs (délibérations prises en juillet 2017).

La décision de créer la Conférence Intercommunale du Logement et d'engager la réflexion sur la politique d'attribution et de peuplement a suivi de quelques mois (décembre 2017).

L'objectif était d'avoir une vision globale des enjeux Habitat à l'échelle de l'Agglomération, d'apprécier les liens et surtout la complémentarité entre ces différents documents cadre.

L'enjeu était d'autant plus important que les 3 entités initiales ont des profils différents (centre urbain – Communes péri-urbaines – villages), ainsi que des contextes et des pratiques en matière de développement de l'habitat distincts. Un état des lieux était ainsi nécessaire pour converger vers une stratégie commune en matière de politique Habitat.